

13385/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2021/2022

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 10 novembre 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 10 novembre 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale
Nomination de Mme Jessica SALOMONI, membre titulaire pour la France, en remplacement de Mme Emilie MARTINEZ, démissionnaire

E 16198

Bruxelles, le 29 octobre 2021
(OR. en)

13385/21

SOC 620
EMPL 467

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (1 ^{re} partie)/Conseil
Objet:	Comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale Nomination de M ^{me} Jessica SALOMONI, membre titulaire pour la France, en remplacement de M ^{me} Emilie MARTINEZ, démissionnaire

1. Le Secrétariat général du Conseil a été informé de la démission de M^{me} Emilie MARTINEZ, membre titulaire du comité cité en objet dans la catégorie des représentants des employeurs (pour la France).
2. En vertu de l'article 75 du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004¹ qui institue le comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, les membres titulaires et les membres suppléants sont nommés par le Conseil et, en vertu de la décision du Conseil du 21 septembre 2020², le mandat a une durée de cinq ans.

¹ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

² JO C 315 du 23.09.2020, p. 1.

3. Conformément à la procédure habituelle, le gouvernement français a présenté, en remplacement du membre titulaire démissionnaire, la candidature suivante, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025:

M^{me} Jessica SALOMONI
MEDEF
Direction de la Protection sociale
55 avenue Bosquet
75330 Paris cedex 07
Tél. : +33 1 53 59 17 61 / +33 6 77 37 83 51
courriel: jsalomoni@medef.fr

4. Par conséquent, le Comité des représentants permanents est invité à recommander au Conseil:
- a) d'adopter, en point "A" de son ordre du jour, la décision du Conseil portant remplacement d'un membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale, dont le texte figure en annexe, et
 - b) de faire publier la décision, pour information, au Journal officiel de l'Union européenne.

Projet de DÉCISION DU CONSEIL
du
portant remplacement d'un membre titulaire
du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 883/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale³, et notamment son article 75,

considérant ce qui suit:

- (1) Par ses décisions des 21 septembre 2020⁴ et 19 octobre 2021⁵, le Conseil a nommé les membres titulaires et suppléants du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale pour la période se terminant le 19 octobre 2025.
- (2) Un siège de membre titulaire dans la catégorie des représentants des employeurs est devenu vacant à la suite de la démission de M^{me} Emilie MARTINEZ.
- (3) Le gouvernement français a présenté une candidature pour le siège devenu vacant,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

³ JO L 166 du 30.4.2004, p. 1.

⁴ JO C 315 du 23.09.2020, p. 1.

⁵ JO C 427 I du 22.10.2021, p. 11.

Article premier

M^{me} Jessica SALOMONI est nommée membre titulaire du comité consultatif pour la coordination des systèmes de sécurité sociale en remplacement de M^{me} Emilie MARTINEZ pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 19 octobre 2025.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à ..., le ...

Par le Conseil
Le président
